

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Lundi 23 Novembre 2020

Membres présents :

<u>MEMBRES ELUS</u>	<u>MEMBRES EXTERIEURS</u>	<u>MEMBRE DE DROIT AVEC VOIX CONSULTATIVES</u>
<p>Collège A : M. Vincent EGEA. M. Frédéric TUPIN.</p> <p>Collège B : Mme Claire GOLLETY. M. Aurélien SIRI.</p> <p>Collège C : Mme Evelyne FONTAINE. M. Jean-Louis Rose.</p> <p>Collège des BIATSS : M. Ridjal ABDOULAHI. Catherine FONTAINE.</p>	<p>Membres de droit : Monsieur Philippe AUGÉ (Président de l'université partenaire de Montpellier) représenté par Monsieur Aurélien SIRI.</p> <p>Personnalité extérieure : Mme. Anrafatti COMBO M. Abdou DAHALANI (Personnalité extérieure) M. Zainal CHARAFOUDINE (Représentant des activités économiques)</p>	<p>Monsieur Gilles HALBOUT (Recteur de la région académique de Mayotte, chancelier des universités). Madame Daouya BERKA (Directrice des Services).</p> <p>PERSONNALITÉS INVITEES Madame Onja ANDRIAMIANDRA (Directrice des Affaires financières). M. Soulaïmana MADI ALI (Responsable du pôle patrimoine et logistique). Monsieur Fouad DOGGA (Chargé de Mission Vie Universitaire, Relations Internationales et Dynamiques Interministérielles au rectorat de Mayotte)</p> <p>QUORUM ordinaire : 10/20 <i>(majorité des membres en exercice présente ou représentée)</i></p> <p>QUORUM budgétaire et statutaire : 10/20 <i>(majorité de l'effectif légal présente)</i></p>

Membres absents (excusés) : Madame Bibi ECHATI MOUSSA (Personnalité extérieure), M. Benoît ROIG (Président de l'université partenaire de Nîmes).

Membres absents : Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (Président du Conseil Départemental), M. Moudjibou SAIDI (Maire de Dombéni), Monsieur Thierry GALARME (Personnalité extérieure), Monsieur Hugues DELOUTE (Personnalité extérieure).

Membres avec voix consultative absent : Mme Valérie ETHEVE (Agent comptable).

Invité absent (excusé) : Néant.

Invité absent : Néant.

A l'ouverture de la séance, 11 personnes sont présentes sur les 18 membres composant le conseil d'administration, une procuration a été donnée : Monsieur Philippe AUGÉ (Président de l'université partenaire de Montpellier) représenté par Monsieur Aurélien SIRI.

Le quorum étant atteint, les points à l'ordre du jour ont pu être valablement votés.

<u>Délibération N°2020-48</u>	Procès-Verbal du Conseil d'administration du 23 Octobre 2020 (Vote électronique).
<u>Délibération N°2020-49</u>	Budget Rectificatif N°2 - prise en compte de l'intégration des ressources et des dépenses nouvelles.
<u>Délibération N°2020-50</u>	Budget Initial pour l'exercice 2021.
<u>Délibération N°2020-51</u>	Dossier d'expertise Schéma Immobilier + volet de soutenabilité budgétaire.
<u>Délibération N°2020-52</u>	Diplôme Universitaire Préparation aux Études Supérieures (PES) : volet de soutenabilité budgétaire suite à la labellisation
<u>Délibération N°2020-53</u>	Régime indemnitaire : attribution d'une prime exceptionnelle.
<u>Délibération N°2020-54</u>	Régime indemnitaire : attribution d'une prime exceptionnelle.
<u>Délibération N°2020-55</u>	Approbation du Schéma des emplois 2021 du CUFR de Mayotte.
<u>Délibération N°2020-56</u>	Fixation et détermination du montant des frais appliqués dans le cadre d'une demande de reproduction d'un document administratif.
<u>Délibération N°2020-57</u>	Modification du référentiel équivalence horaires des personnels enseignants-chercheurs et enseignants du CUFR de Mayotte.
<u>Délibération N°2020-58</u>	Modification du calendrier universitaire année 2020-2021.

Dembéni, le 23 Novembre 2020.

La Présidente du Conseil
d'Administration du CUFR



Anrafati COMBO

Le directeur du CUFR



Aurélien SIRI